



Compte-rendu réunion du Groupe de Travail EAV 2024 du CODEP 13
Jeudi 08 décembre 2022 Salle de Réunion à PELISSANNE
PV. EAV N° 002 - 2022

Présents : Brigitte AYRAL, Henri BALTHAZART, Thérèse DE BETTIGNIES, Benoît DE BETTIGNIES, André DUHAUT, GALIBERT Géraldine, François LALANDE, Marie-Françoise MARCHAL, Denis MARCHAL, François MASIA, Jacques NATONEK, Michel NICOLAS, Cécile PAIN, Dominique PAIN, Marie-Paule PASQUAL, Eric PISANO, Jean-Claude SURIAN, Jean-Claude VOSSENAT

En Visio : Diane DRAGUER

Excusés : Odile CLARETON, Bernard CLARETON, Charly PASQUAL

Objet de la Réunion :

Commission Féminines : « Ensemble à vélo, en 2024 à Paris »

- La fiche d'inscription
- Bilan des Pré-inscriptions
- Point sur le Parcours
- Les hébergements
- Ville de Départ et de Retour
- Le Financement & Les Sponsors
- La Communication
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H05.

Marie-Paule remercie l'ensemble des participants pour leur présence et nous demande d'excuser Odile et Bernard CLARETON ainsi que Charly PAQUAL, retenus pour raison de santé.

1) La Fiche d'inscription:

Diane DRUGUER nous expose le projet de la Fiche d'inscription par visio conférence qui est amendée par quelques modifications :

- Rajouter la notion de VAE ou autre.
- Le délai de réponse pour valider son inscription est fixé au 1^{er} mars 2023.
- Une fiche par personne devra être accompagnée de l'acompte qui pourra être un chèque de 250€ libellé à l'ordre du Codep13 Cyclotourisme ou un virement bancaire sur le compte de Codep13 Cyclo à partir des coordonnées :
 - **IBAN : FR76 1027 8089 9500 0209 3440 196**
 - **BIC : CMCI FR 2A**
 - Le RIB sera mis en annexe du compte rendu.
- Les fiches seront retournées par mail à Diane BRAGUER à l'adresse :
 - famillebraguer@gmail.com
- Le paiement par Virement bancaire est à privilégier au détriment du chèque.

- Le coût prévisionnel du voyage, hors subventions ou aides financières diverses, a été fixé à 850,00 € en pension complète, accompagnement et voyage retour compris.
- Le règlement du voyage se fera en trois versements :
 - Un acompte de : 250,00 € Début Mars 2023
 - Un deuxième versement de : 300,00 € Début Novembre 2023
 - Un troisième versement prévisionnel de 300,00 € Début Mai 2024
- Si le nombre d'inscrits est supérieur à 50 personnes, une liste d'attente sera établie pour palier à d'éventuelles défections.

2) Bilan des pré-inscriptions:

A ce jour, 31 personnes se sont préinscrites sur le fichier partagé stocké sur Google Drive à l'adresse :

https://docs.google.com/spreadsheets/d/13w36b2HUYsF2fC_NL5tEr5bmXQuO3Q1Z/edit#gid=1631201675&fvid=1289099750

L'envoi de la fiche d'inscription sera fait début janvier 2023.

3) Point sur les parcours:

Les parcours préparés par François et Benoît ont été élaborés en évitant au maximum les grands axes de circulation et en recherchant dans la mesure du possible l'utilisation des voies vertes. Benoît recherche les points d'intérêts touristiques et points d'arrêts pour les pique-niques du midi. Il sollicitera les clubs et les codeps sur le parcours pour accompagner le groupe dans la traversée des villes

- **Rappel : Sept étapes** de 80 à 140 km selon la nature du terrain, représentant un peu plus de 800 km à travers le massif central et la Beauce pour un total de 44 heures de vélo.
- **Samedi 25 mai 2024 : Etape 1 : Miramas – Méjannes-le-Clap** : 109 km, + 912 m
N° Openrunner : 157 77 423
Hébergement au VVF Club Intense « Les Cigales du Gard », un devis nous a été envoyé à valider par paiement d'un acompte fin 1^{er} trimestre 2023. Le circuit évitera le passage d'Avignon en contournant par le Pont du Gard.
- **Dimanche 26 mai 2024 : Etape 2 : Méjannes-le-Clap / Pradelles** 110 km, +1 660 m
N° Openrunner : 157 83 202
Hébergement au Village de Vacances « La Valette » disposant de 22 logements de 4 à 6 personnes
- **Lundi 27 mai 2024 : Etape 3 : Pradelles / Parents** 142 km +1 160 m
N° Openrunner : 157 83 332
Hébergement au VVF Club intense « Les Volcans d'Auvergne », un devis estimatif a été reçu, il sera validé par un paiement d'acompte, fin 1^{er} trimestre 2023. (90 € / Personne). Les 60km premiers km concentrent les plus grosses difficultés. Le final sera plus facile hormis l'arrivée à Parent qui ne semble pas évidente.

- **Mardi 28 mai 2024 : Etape 4 : Parents / Bellenaves** : 87 km +783 m
N° Openrunner : 157 86 848
Hébergement au village base VVT Cyclotourisme, « Le Vert Plateau », labellisée par la Fédération (60 € pension complète). L'arrivée sur la base VTT basée sur une butte sera ponctuée par une belle côte à 10%.
- **Mercredi 29 mai 2024 : Etape 5 : Bellenaves / Bazolles** : 137 km + 1 244 m
N° Openrunner : 157 86 967
Hébergement au gîte de groupe Activital, Base de loisirs de Bayle (pouvant accueillir 74 personnes), gîte plutôt orienté vers les scolaires. Devis non fournis (75 € / Personne). L'étape est agrémentée de nombreuses bosses sans grande difficultés. La traversée de Moulin est à surveiller voire à éviter si possible par un contournement. Nous nous appuyons sur les clubs locaux.
- **Judi 30 mai 2024 : Etape 6 : Bazolles / Montargis** : 134 km +1 194 m
N° Openrunner : 157 87 643
Hébergement en Hôtel, mais rangement des vélos limité. Nous pourrions alors utiliser le fourgon équipé pour le transport des vélos comme lieu de stockage.
- **Vendredi 31 mai 2024 : Etape 7 : Montargis / Viry-Châtillon** : 93 km +455 m
N° Openrunner : 157 87 714
Hébergement en gîte étape pour 2 nuitées voire 3 nuitées pour les personnes chargées de ramener les véhicules. L'aide des clubs locaux sera la bienvenue.

4) Les hébergements :

Nous reprendrons contact avec les différents hébergeurs fin 1^{er} trimestre 2023, lorsque nous aurons les inscriptions définitives permettant la répartition des chambres.

5) Choix Ville de Départ et d'arrivée :

Le retour en TGV ayant été privilégié, nous avons choisi comme ville de départ et d'arrivée la ville de **Mirammas**. Elle dispose d'un grand parking surveillé par caméra permettant de stationner nos véhicules pour le retour, près de la gare SNCF.

Eric PISANO prendra contact avec les élus de la ville pour une manifestation, le jour du départ.

Pour les vélos, un projet d'aménagement de supports à vélos amovibles en partenariat avec des entreprises, sera étudié par Michel, Benoît et Eric.

6) Le Financement & Les Sponsors :

Afin d'essayer de réduire le coût des participants, des demandes de subvention spécifiques à ce voyage seront faites auprès du CG13, de la Région, de l'ANS.

Un dossier de présentation du projet est en cours préparé par Marie-Paule et François. Il sera constitué des chapitres suivants :

- Une introduction du Projet
- La présentation succincte de la FFCT

- Nos objectifs
- Le programme du voyage
- L'évènement à Paris
- Le matériel
- Le volet économique et celui de la sécurité
- Les expériences passées (Paris 2012, Strasbourg 2016, Toulouse 2021...)
- Pourquoi nous aider ?

François Lalande nous informe d'un contact avec ENGIE qui semble intéressé par le projet.
François Masia nous fait remarquer que le cyclotourisme a un handicap majeur au niveau des sponsors, c'est de ne pas disposer de supports. Nous sommes sur la route !

7) La Communication :

Géraldine nous présente son approche de la communication. Il est indispensable de communiquer dès maintenant, un peu avant l'évènement, pendant et après l'évènement pour fidéliser les participants, à travers les réseaux sociaux (TikTok, Instagram, Facebook, ...).

Des petites vidéos sur les activités cyclotouristes seront diffusées régulièrement sur les réseaux sociaux.

Géraldine nous présente une première vidéo de promotion du projet qu'elle diffusera sous peu.

Marie-Paule nous présente ensuite la nouvelle page Facebook du 13 sur laquelle s'appuiera Géraldine pour les diffusions de messages photos, vidéos...

Pour finir Michel nous présente la Charte du déplacement en vélo en groupe, remise au gout du jour pour être incluse dans le projet.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 03 mars 2023, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne**, chemin de la Prouvenque à Pélissanne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Marie-Paule PASQUAL



Jean-Claude SURIAN

